

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclamés en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

LA MAFFIA DU CRÉDIT

Tunis, le 19 mai 1902

LA MAFFIA DU CRÉDIT

Nous avons déjà jeté un cri d'alarme à propos de cette Sainte Vehmé de malfaisants blancs-becs qui monopolisent les renseignements commerciaux et, grâce à la police qu'ils constituent, réglementent littéralement le crédit de France et d'ailleurs sur notre place.

Il est un autre syndicat sur lequel nous croyons opportun d'attirer la méfiance publique.

Un « pouf » récent frappe la place d'un « bouillon » de 500.000 francs. Cela ne regarderait que les intéressés, si cette déconfiture ne se rattacherait à toute une série de faillites plus ou moins récentes, remontant elles-mêmes à une véritable organisation du pillage des banques et du commerce.

Il existe à Tunis une catégorie de gens que nous ne voulons pas désigner, car nous aurions beau préciser que c'est l'exception, on nous accuserait toujours d'avoir voulu généraliser, qui se font un devoir, nous dirons une profession, de lancer des parents ou amis pauvres par le pur crédit en banque.

Ces crédits portent jusqu'à des centaines de mille francs alors que le bénéficiaire n'est qu'une vulgaire « purée » la veille sans feu ni lieu. Régulièrement, cela finit par un trou à la lune.

Nous le répétons : c'est pain bénit pour les banques et banquiers qui écopent. Du moment où ceux de Paris en sont encore à prêter à des ombres de Crawford, ceux de Tunis peuvent être excusables d'ouvrir des crédits à des escrocs forts en chair et en os.

Le malheur est que ce sont les commerçants français honnêtes qui en pâtissent. Ce que l'on concède à ces flibustiers dont le seul mérite est d'être indigènes et de pouvoir prononcer *schiboleth* et *tchatcheri* alors que les pauvres

leth et *siseri*, on le refuse à ceux qui n'ont pas la moindre velleité de perforer la pâle et douce Phœbé.

Il serait temps que cela finit, car le crédit usurpé en banque engendre le crédit commercial sur place et au dehors. Toute banque qui s'expose, expose donc autrui par exemplarité. Aussi son rôle de dupe se double-t-il de celui de complice. Il resterait à voir quel intérêt les entrepreneurs de crédit trouvent dans ces râfles. On ne fait pas mousser un galapiat à cent, deux cent et trois cent mille francs — on ne le voit pas — nous n'avons pas dit : on ne le fait pas — redescendre au dessous de zéro, sans qu'il ne vous en tombe des fragments dans votre tablier, — que diable !

La Deuxième à M. Pichon

CITOYEN MINISTRE,

Vous n'avez pas répondu à ma lettre. C'est un progrès dans la gamme de la probité intellectuelle, et dont je félicite la Résidence qui s'était bornée jusqu'ici, à répondre à côté.

Votre mutisme ne me met d'ailleurs pas en pénitence. Le public y supplée. J'en subis, certes, une perte d'intérêts. Misère ! Ce qui me navrerait ce serait d'en voir l'équivalent soldé par votre prestige.

On me dit que des conseillers qui eux, jouent sur le velours, comptent vous suggérer un argument tiré des miens, à savoir : que j'acquiescerais moi-même au droit de rétention du cautionnement, comme complément naturel du décret, puisque j'ai la maladresse d'exhumer et d'invoquer les ordonnances royales qui le consacrent.

Il ne s'ensuit pas de ce que ce complément soit naturel et ait existé dans la loi de 1819 pour que notre hallucination ait le pouvoir juridique de l'insérer dans le décret tunisien.

La France en 1819 c'est une chose et la Tunisie en 1902, c'en est une autre. L'interprétation par analogie ne serait pas moins déplacée car il ne peut y avoir analogie qu'entre deux facteurs positifs, et non entre un facteur disparu (la loi de 1819), et le silence du décret tunisien, c'est à dire deux inanités, si j'ose m'exprimer ainsi.

Puis, au delà de tout, le seul complément naturel d'un décret tunisien mal conçu, c'est que ses exécuteurs eux-mêmes supportent les conséquences des erreurs et omissions des rédacteurs. Et cela, parce qu'en Tunisie les décrets émanent de la volonté du souverain sans consultation de la collectivité, sans vote, sans projet de loi, sans discussion, sans aucun rapport ni exposé de motifs aux quels,

dans l'application, on puisse se référer, comme le fait en France la Cour de Cassation, bref ce que l'on appelle l'esprit de la loi.

Or les lois tunisiennes n'ayant déjà pas d'esprit, si elles se mettent maintenant à se dispenser de textes, nous voilà placés sous le régime du couteau de Jeannot, ce couteau sans manche auquel il manque la lame.

Le cas actuel d'un pouvoir prétendant gouverner sans loi, s'est, je crois, présenté une seule fois en France.

La monarchie en fut pour sa courte honte. L'espèce est amusante :

La loi du 14 décembre 1830 sur la presse disait :

Art 1. § 1. — Si un journal ou écrit périodique paraît plus de deux fois par semaine, soit à jour fixe soit par livraisons et régulièrement le cautionnement sera de deux mille quatre cent francs de rentes.

Cette loi du 14 décembre 1830 avait voulu maintenir le principe du cautionnement édicté dans les lois du 9 juin 1819 art. 1 et 18 juillet 1828 art. 2 et 3. Mais une erreur y avait été commise, on y avait dit *régulièrement* ce qui formait pléonasme avec *jour fixe*, au lieu de *irrégulièrement*, comme l'avaient établi les lois antérieures.

Grâce à ce lapsus, ce n'était que cela, un journal n'avait qu'à paraître plus de deux fois par semaine, mais *irrégulièrement* pour être exonéré du cautionnement. Ce n'était pas ce qu'avait voulu le législateur. Malgré cela et profitant de cette inadvertance, un M. Tournel, gérant du journal *Les Mélanges Occitaniques* à Montpellier fit paraître son organe sans verser le cautionnement. Sur les poursuites qui lui furent intentées le tribunal épousant la doctrine de la Résidence, le condamna. Par contre et sur appel, la Cour de Montpellier, jugeant que ce journal ne paraissant que *irrégulièrement* alors que la loi disait *régulièrement* le renvoya des fins de la plainte.

Sur pouvoi en cassation du Ministère public, la Chambre Criminelle rendit le 11 mars 1831 un arrêt de rejet contenant l'attendu suivant :

Attendu que si une erreur s'est glissée dans le texte de la dite loi du 14 décembre, cette erreur ne saurait être rectifiée par les magistrats lesquels ne peuvent appliquer que le texte légalement publié.

A la suite de cet arrêt, le gouvernement se vit contraint de remanier la loi du 14 décembre 1830 et il fit voter le 8 avril 1831 la loi suivante :

Art. 1. — Si un journal ou écrit périodique paraît plus de deux fois par semaine, soit à jour fixe, soit par livraisons et *irrégulièrement* le cautionnement sera de deux mille quatre cents francs de rentes.

Art. 2. — Le premier paragraphe de l'art. 1 de la loi du 14 décembre 1830 qui disait *régulièrement* est abrogé.

« C'est là, dit Dalloz (juris. gen. T. 36 — p. 453 No 266) une décision bien importante, et qui sera invoquée avec confiance, chaque fois qu'il s'agira de repousser les arguments à l'aide desquels on serait

tenté du requérir l'application d'une peine en vertu d'un texte qui ne serait pas clair et positif. »

Est-il vraiment nécessaire avec en main cette jurisprudence et cette autorité qui ne se sont pas démenties de recommencer les procès des autres pour avoir son droit ?

Et, notez, qu'en Tunisie, il ne s'agit ni d'un texte obscur, ni d'un texte imparfait, mais d'une absence totale de texte dont la seule chose que l'on puisse inférer, c'est qu'elle frappe tout le décret d'une caducité radicale.

Cette limpidité de la situation bannit entre nous, toute controverse juridique pour ne laisser émerger qu'un problème de bonne foi, d'honnêteté politique, intelligible à tous les citoyens.

Je la soumets à leur verdict parce qu'ils sont partie intéressée et que leur opinion fait la loi aux magistrats, à vous et à moi.

Un acte d'arbitraire bien caractérisé peut alarmer leurs intérêts les obliger à surveiller jalousement leurs rapports avec une administration qui serait capable de légiférer dans l'ombre et dont on ne connaîtrait les oukases qu'au moment d'en être victime.

Ce faisant, j'ai la conscience d'accomplir ici, un devoir de bon compatriote. Et pour m'y fortifier, j'aime à évoquer le verbe notoire d'un orateur qui a dit : « Ce que je demande, c'est une République donnant aux travailleurs l'instruction complète pour bien comprendre leurs droits et la liberté pour les défendre. Nous sommes pour l'intervention raisonnée du pouvoir, pour le rétablissement de l'équilibre entre la force et la faiblesse, pour un régime de liberté, d'égalité de justice. »

JACQUES BAHAR

A la Taciturne Tunisienne

Nous avons, à propos du cautionnement, posé deux questions à la *Dépêche* : 1^o le décret tient-il debout ? 2^o Quiconque n'a pas 6.000 fr. est-il un diffamateur et maître-chanteur, et inversement, qui les a, est-il un honnête homme d'emblée ? La *Dépêche* profite de ce que ses linotypes lui permettent d'imprimer 50.000 mots de plus, pour n'en pas souffler un.

Une troisième question en découle :

L'immoralité d'une thèse n'est-elle pas définitivement sanctionnée, lorsque ses plus puissants champions fuient la discussion ?

Déjà le *Promeneur* a jugé plus prudent de clore ses persiennes. C'est ce qu'il avait de mieux à faire. Nous lui conseillons de nous continuer sa monographie si émouvante sur la sériciculture. S'il manque de copie, qu'il nous en demande. Nous avons un projet de funiculaire du Bou-Kournine et de bateaux-mouches sur le lac Sedjoui.

Quant à la *Dépêche*, elle parlera comme le public le réclame ou elle se taira comme son *alter ego*. Et

l'Avenir leur emboîtera le pas. Nous ne voyons aucun inconvénient à jeter M. Pichon dans leurs bras. C'est sa place. Lui et sa doctrine ne sont-ils pas déjà dans leurs cœurs ?

Car lorsque l'on défend une bonne et sainte cause : la liberté de la pensée, les droits de la conscience publique, — on n'est fort que par le nombre de ses ennemis. Et tout ce que nous craignons, c'est de n'en avoir pas assez.

Il nous revient de source presque ministérielle que malgré tous les démentis itératifs, le poste de gouverneur de l'Indo-Chine ne sera confié qu'à M. Pichon ou à M. Mougeot, toute autre candidature étant définitivement éliminée.

Ces chers Confrères

La presse tunisienne progresse avec une vélocité de « sans-fil ». Un quotidien est déjà rédigé complètement par des machines linotypes. Un autre fait reproduire ses dépêches quatre jours d'avance par les journaux de Paris. Tous, enfin, ont relégué aux clichés frustes leurs dithyrambes sur les héros chinois de M. Pichon, postérieurement au massacre des légations.

Plus qu'un coup d'épingle dans la légende des polémiques courtoises entre journalistes de Tunis et ça y sera.

Courtoisie ?

Courtoisie — façons de cour. Si l'on entend par là que les cours sont infestées de courtisans, rivaux en platitude devant le maître et qui reconquièrent leur individualité en se lardant réciproquement et à mots couverts de plus sales injures, en se pommadant, des plus mielleuses calomnies, — tels des moines ou des femmes, — à merveille !

Peut-être a-t-on voulu insinuer : *Urbanité* — façons de ville ?... Ça, non !

Car, alors, comment s'expliquer ces duels où l'acier multiplie le soleil en un style d'une pureté si désirable ailleurs, ces procès-verbaux de non-rencontre bourrés d'une érudition à humilier les exégètes les mieux en selle sur l'Ancien, le Nouveau et les Pères ?

Et ces procès, pour calomnie, — (imputation d'un fait faux) et diffamation — (imputation d'un fait vrai) ? En voit-on autant, même à Paris ?

L'un des deux adversaires, au moins, doit être inculte en fait de politesse. Le lecteur ou l'écrivain ?

N'ergotez pas, vous mentiriez ! Ni vous êtes polis ni ne pouvez l'être. Ce n'est pas dans les mots qu'est la politesse. Les mots seront, selon l'heure et la personne, orduriers ou câlins, deshonorants ou glorieux. La politesse n'est que dans les sentiments. Or, aussi abstraits que soient vos termes, quelque ingénuité qu'ils semblent traduire, les sentiments qu'ils enve-

l'opient sont toujours haineux et abjects.

La crudité des épithètes s'élude aisément, parbleu! les rancunes ont un autre et plus effectif exutoire que la presse : la médisance. En ce pays, la véritable opinion publique, c'est les commérages de la rue et des cafés. Si les journalistes écrivaient le centième de ce qu'ils disent les uns des autres, — à feu et à sang serait la ville.

Mais, bizarrerie! pour la médisance, jamais d'envois de témoins. Peut-être use-t-on de l'hygiène libérale de n'avoir pas entendu? non! c'est pour ne point documenter par l'esclandre ce que toute la ville se dit sous le sceau du secret l'hyperesthésie aux allusions écrites.

« Ne précise pas, Rose, ou je t'égorge! »

Et le dire n'est rien. Combien plus mortel est souvent le silence aux heures de la solidarité?

En a-t-on fait des embarras pour écarter ces pauvres Jésuites? Que ne criates-vous simplement : « Complet! »

De combien je préfère ta gouape, ô! Algérie!

A relire les vieilles collections de certaines feuilles, on frémit de voir la rufanisme auquel a dû servir l'honnête langue française, quelles trahisons, quelles infamies furent perpétrées de confrère à confrères! Irréparable arriéré!

On devine alors que si l'on ne peut plus appeler ici un chat un chat, si les colloques de presse n'accèdent pas à la véhémence qui ailleurs, — sublime mistral, — balaye les miasmes des cités putrescentes, c'est que les miasmes ont ici la prérogative de s'en faire des rentes. Le capital de l'Océan-trust n'y suffirait pas.

On en a la vision comme d'un amoncellement de bran sur une poudrière.

A vrai dire, il y en a pour longtemps encore. Partout où la presse est libre, elle répond généralement à son but présumé : renseigner le public, l'instruire, le distraire, le défendre. Quelques affaires, de ci, de là, — bast! on n'est pas des ascètes, comme dit Jaurès. Le public, non plus.

Ici, rien de tout cela.

Ne fondera guère un journal que celui venu pour autre chose, mais qui s'est vu paralysé par la tutélaire administration. C'est le noir chapitre des colonies. Alors, pour s'affirmer, on s'agrége les autres mécontentements expectants.

Parfois aussi, le journal n'est qu'un prospectus d'imprimeur ignoré, — pas rien qu'ignoré.

Ailleurs, le journal, c'est une doctrine, un système politique, une chaire, l'organe d'une individualité, un grand fief. Les affaires en sont l'adjuvant nécessaire.

Ici, rien que des affaires, quelques mesquines affaires! Mais de doctrine de politique, d'intérêt public, de ce qui seul confère le droit de parler aux foules, — point! On s'affilie dès lors, des comparses dont le pire vice serait d'avoir jamais été journaliste. Du commerce... Absence de toute confraternité sauf les conjurations du silence contre la justice et contre le bien général, foncière impossibilité d'un syndicat, nonchalance du beau langage, mépris épicière de toute littérature.

Enfin, l'ambiance sabirante judéo-arabe contamine insensiblement et corrode les vocabulaires importés vifs de France.

Quiconque a vécu dans l'atmosphère des journaux pour de vrai, dans l'orbe des maîtres, se recherche avec nostalgie parmi cette faune parodique.

On ignore encore ici que le journal n'est que pour le public, rien que pour lui et que tout le

profit à peu près licite de son propriétaire, ne doit dériver que du fait de sa propriété. — jamais de son usage égoïste. Si non, ce n'est plus qu'une escopette aussitôt décriée que connue.

Il eut été facile au pouvoir de susciter une autre presse.

Ce serait mal connaître sa politique que de la croire incompatible avec le journalisme tunisien actuel, jusqu'en ses intimes détails.

C'est la plus belle pensée du protectorat, la clef de voûte de tout un système de gouvernement.

Public, presse, pouvoir, pauvres de vous!

La Chambre des évêques

C'est ainsi qu'on appelle à Paris, la chambre des appels correctionnels, parce qu'elle confirme toujours.

La Cour d'appel que l'on veut instituer à Tunis ne se contentera pas d'administrer aux victimes, la gifle évangélique sur l'autre joue. Elle leur fera voler la cervelle en éclats.

Il y en a fort long à dire sur cette question. Nous la viderons, car ces problèmes qui émeuvent tout homme de bien jusqu'au fond de l'être, ne doivent toucher à leur solution qu'après avoir passionné un pays tout entier.

Dès aujourd'hui, nous dénonçons au public ce qui nous fait tout l'effet d'un compérage entre le pouvoir et certains groupes. Ceux-ci ignorent au devant de quelle impopularité ils courent.

Quant au pouvoir qui fait son agnès (as-tu fini?) — il meurt d'en vie d'avoir sa Cour d'appel.

Ce jour là, la Tunisie deviendrait inhabitable.

Nos Échos

Il y a quelques mois, on annonçait qu'une importante maison de la place devait sauter, commercialement parlant, s'entend.

Mais les choses durent s'arranger, sans aller mieux pour cela, car lorsqu'on est réduit à emprunter à 24 %, d'intérêt, soit 2 %, par mois, on est bien près du fossé!...

Aujourd'hui, on parle du prochain dépôt du bilan de la maison en question. Le passif s'élèverait, dit-on, à six ou sept cent mille fr., et l'actif à une centaine au plus.

Un millionnaire de Paris, amateur d'art, vient, — nous écrit-on, — de commander à la maison Junssen, le grand tapissier, un trône admirable, copié sur celui de l'empereur de Chine, sur lequel M. Pichon s'est fait photographier.

Aura-t-il la délicatesse d'en envoyer un double à notre Résident, pour sa fête, la Saint-Estephe?

Economiste pour rire. M. Berge a présenté à la C. C. un projet de loi contre l'usure qui m'ajoute rien au lustre de sa carrière. M. Berge semble ignorer que les lois répressives de l'usure datent de 3500 ans (voyez *Levitique*). Ont-elles réussi? Pourquoi non?

C'est que toutes ces lois étaient hypocrites, les souverains et leur cour ayant toujours été les premiers usuriers du royaume, en commençant par les papes.

Rien ne serait plus facile que d'abolir l'usure en Tunisie si on le voulait sincèrement.

LE SONGE DE MILLET

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit. L'ambassadeur Millet étendu sur son lit Ronflant, insoucieux des soissonnais carnages Se voyait renommé Résident à Carthage.

« Carnière a donc en vain tout ce sucre cassé
« Sur mon dos, auprès du ministre Delcassé ?
Pensa-t-il... »

« Je la tiens, cette fois, ma revanche!
« Allons, Benoit fainéant déguerpis, vieille branche!
« Laisse-moi triomphant, réintégrer Tunis
« Et le mater encor ainsi qu'au temps jadis!
Cela dit, il saisit l'habit tout d'or, l'endosse
De l'autruche il se coiffe et prend l'air le plus rosse
Puis, en un train éclair, ligne Paris-Lyon,
Il monte... »

En un clin d'œil il arrive à Toulon.
« C'est bien lui mon croiseur, ce n'est pas une farce,
« Ce navire pansu, dormant en pleine darse?
« Justement j'aperçois ce vaillant amiral
« Qui me doit piloter à Tunis, — l'animal.
« Oh! je te reconnais, rien qu'à ta margoulette?
« A quelle heure débarquons-nous à La Goulette?
« Résident, commandez! tout l'équipage attend.
« Pour moi, je garantis un magnifique temps.
« Filant quelque vingt-huit ou trente nœuds à l'heure
« Atterrir demain soir ne sera point un leurre.
« Vous dormirez à bord, verrez au jour le bey
« Si je me fous dedans, on sera mal tombé
Millet a vu le bey. « Dare dare une barque
« Là cinglons sur Tunis, cingler mes aristarques!
« Enfin! me revoici dans mon coquet palais.
« Tiens! depuis moi, je vois qu'on a mis des trolleys!
« Ah! de la colonie le défilé commence?
Vous allez voir, messieurs, recommencer la danse.
Vous, au nombre impudique de soixante-neuf.
Et ne rouspettons pas, surtout. Il y a du neuf
« Monsieur le Résident, la colonie française »
D'un ministre nouveau se sent toujours fort aise.
Millet qui décampé et Millet qui revient
Pour nous sont deux Millet, comparables en rien,
Aussi, tout dévoués, nous voyez vous paraître
Fervents à saluer en vous un nouveau maître.
« Comment? Vous distinguez entre les deux Millet?
« J'enrage! Je voudrais tous vos yeux dessiller!
« Moi qui mettais Lacroix dedans des ergastules
« Je suis, je le proclame, la même crapule,
Mais, insister ne sert... Je m'en rapporte à vous.
Vous me voulez savoir changé du tout au tout?
J'y consens.

Oui, lâchant la franc-maçonnerie
Je ne marcherai plus qu'avec la Colonie.
Je suis un radical à tous crins, franchement
Même que j'ai pensé pour le cautionnement...
Mais, un peu de crédit! Toute chose a son heure
Et ne promettons pas moins de pain que de beurre.
Il vous faut, m'a-t-on dit, quarante millions
Pour les chemins de fer? Peuh! c'la est du billon
Allons! à vous revoir! quelques brins de réclame
A celui dont ainsi vous réconfortez l'âme;
Sans parler que Paris y compte bien aussi.
D'ailleurs, quel résident vit-on en faire fi?
Adieu! croyez en moi!

(Seul) sardonique
Et buvez de l'eau claire!
Ah! vous pensez qu'un homme ainsi peut se refaire?
Et que les résidents sont faits pour les Français?
Que nenni! mes agneaux! gros bétas, lourds dadais!
Les résidents sont faits pour leurs propres affaires
Et les affaires des Affaires Etrangères,
Un bon tiens vaut toujours mieux que deux tu l'auras.
Aussi raffolons-nous tous des protectorats.
De ses trucs compliqués la sombre mécanique
Fait d'un républicain l'ours le plus tyrannique.
Partant, foin des Français! faisant du peuplement.
Ne possédons-nous pas déjà le musulman?
Le Grec déserte-t-il? le Maltais fait-il grève?
Quant au Sicilien, — craignez-vous donc qu'il crève?
Moi? vous avoir ici, avec tous vos journaux
Qui du matin au soir me traitent de fourneau,
Ou, si j'ai dans ma vie, par de vagues paroles
Prôné la liberté et par des fariboles
De ce même tonneau, célébré le bon droit
Me traitent de félon?

Et surtout ce Lacroix!
Hein? le cautionnement, tu veux qu'on l'abolisse?
Monsieur n'a pas assez de la copie qu'il pisse?
Monsieur escompte voir des tas d'autres canards
Me montant par ici des infernaux charnards,
Empoignant mes journaux et trainant dans la bourbe
Mes rufians du corps et de mes fics la tourbe?
Je ne suis pas ici, messieurs, pour vos yeux,
J'y veux couler des jours d'hydromel et de bleu
A l'abri de tous ces insolents trouble-fête.

(Mme l'ambassadrice le réveille tendrement)
Mon chéri! qu'as-tu donc? une heure que tu pètes!
Je ne puis fermer l'œil. Est-ce une indigestion?
N'as-tu pas trop mangé de ces maudits soissons?

Mais qui en veut?

A part cela, pour la même catégorie d'emprunteurs, le taux est sensiblement le même ici qu'à Paris.

La rumeur circule que M. Pichon était tout disposé à abolir le cautionnement, mais que le ministère des affaires étrangères y était opposé.

Etant donné les excellents rapports de S. A. le Bey avec M. Lou Bey, ne serait-il pas possible d'obtenir une lettre de recommandation de l'un auprès de l'autre pour M. Pichon? le Président de la République l'apostillerait d'un mot à M. Delcassé.

De notre côté nous ferions agir divers pistons comme l'ambassadeur turc Demunir-Bey ou Nazargaga, celui du Shah.

Le nommé M..., négociant entrepreneur, ayant été obligé de déposer son bilan, avait été dernièrement déclaré en état de liquidation judiciaire.

Mais il avait eu le soin de distraire une partie de son actif.

Cette circonstance étant parvenue aux oreilles de son liquidateur, celui-ci lui fit comprendre le mauvais cas dans lequel il s'était mis.

Pris de frayeur, notre liquidé prenait le soir même le bateau en partance pour Malte, mettant une distance raisonnable entre ses créanciers et lui.

Le Tribunal, de son côté, vient de le déclarer en faillite.

M. Candas, partisan de la Cour d'appel, n'a pas laissé échapper l'occasion à propos du récent débat d'astiquer son auréole de martyr de la presse. Il dit avoir été frappé plus que tout autre. C'est vrai; le plus frappé et le plus choyé.

Le Résident-tapeur. On ne l'entend que demander du crédit, crédit à la colonie, crédit au gouvernement. Ah! ca! n'aurait-on pas pu nous envoyer un résident qui ne traite qu'au comptant?

Crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué.

Le bon billet!
M. Pichon a dit à la parlote consultative que l'on peut avoir une magistrature complètement indépendante avec la séparation des pouvoirs.

Il nous dit cela au moment où la magistrature est sur la sellette pour les affaires Crawford.

S. Exc. ne manque pas d'esprit d'à fropo

Dans une des dernières séances de la C. C. (C. C. la) il a été offert au Résident 20.000 francs de fonds secrets pour secours, rapatriement, etc.???

Après tout est-ce que le budget n'est pas tout entier un fonds secret?

M. de Carnières a déclaré à la parlote que tant qu'il n'aurait pas ici les garanties d'impartialité nécessaires il préférerait être jugé à Alger.

A quoi M. Pichon a répondu : « On pourrait aussi faire juger les Algériens à Tunis. »

M. Pichon! M. Pichon; vous allez vous faire du mal; on meurt jeune avec tant d'esprit. Ces saillies-là vous épuisent un homme. Un étalon n'y résisterait pas.

Le menu d'un prince
Les journaux ont publié le menu du balthazar offert au Résident par la Conférence Consultative. Mais aucun n'a produit le vrai que M. Pichon avait sous les yeux et que nous avons pu nous procurer

RESTAURANT A LA CARTE
 Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr.
 M. GUICHARD recommande au public
 cuisine très soignée et sa cave de 1^{er} ordre

G^{DE} BRASSERIE MAXÉVILLE

BIÈRE GRANDE, MAXÉVILLE
 Hors concours Exposition Universelle 1900
 Président du Jury
 EXPEDITIONS A L'INTÉRIEUR
 EN FUTS, BOUTEILLES & BOCAL

TUNIS — Rue Amilcar et Rue Hannon — TUNIS

Ce menu, que nous tenons à la disposition des incrédules Saint Thomas Faquins, montre à quel point notre vénéré chef est chambré.
 Jusqu'à table! — et qui sait jusqu'où?

MENU
 Hors-d'œuvres oratoires
 Bouchées doubles à la fonctionnaire
 Plâtitudes de soles à la courtisane
 Filet de millions sauce Batignolles
 Suprêmes de filets à la casserole
 Pâté Régence en coupe réglée
 Tournedos à la liberté, sauce radicale
 Pieds de cochon à la cautionnement
 Dindon de la farce à la contribuable
 Fricassée de journalistes
 sauce Bab-Benat
 Civet de promesses en gibelotte
 Salade de salamalecs
 Gâteau des Iles-Légalité

Vins
 Haut-Brio, Muscat d'Effrontignan,
 Lacryma Millie-Christie, Toqués
 grande marque, Champagne-Fond
 -Secrets carte blanche; Eau Bénite
 de cour source Wasserwas.

Après le repas : sauterie des colons
 devant le buffet.

Le tribunal rabbinique
 Nous sommes encore obligés de remettre au prochain numéro, la suite de notre campagne contre le tribunal rabbinique.

MOT DE LA FIN
 Entre journalistes.
 — Que pensez-vous du départ possible du Résident?
 — Que le gouvernement joue à « Pichon vole! » et que c'est nous qui donnons un gage.

Propos Grassouillets DU MARDI

A maintes reprises, certains de nos puidibons confrères, affiliés sans aucun doute à la « ligue contre la licence des rues », ont crié haro sur les agissements immoraux de messieurs nos suiveurs, et, plus spécialement de ceux qui ont choisi le « Fondouk el Ghalla » pour champ de... combat de prédilection.

Or, voici une histoire, récoltée un de ces derniers matins au Fondouk, au cours d'une de ces promenades sans but dont je suis coutumier. La scène dont je vais me faire le cinéma-phonographique narrateur est loin de coroborer les clameurs des pères Bérenger de la presse locale, et tendrait plutôt à prouver ceci : que certaines, un très grand nombre, de nos hétaires, demi-mondaines, quart de vierges, et horizontales de tous... calibres, sous le prétexte bien innocent, bien anodin, de « faire leur marché », s'y livrent à un commerce des plus actifs, des plus illicites et des plus rémunérateurs de poires et de poireaux.

Adonc, dimanche dernier, je précise deux de ces plus froufrouantes suiveuses déambulaient à travers les méandres du marché à la recherche d'un « type cossu », lorsque, l'une d'elles, montrant à sa compagnie un homme de haute stature, vu de dos, lui dit :

« Dis-donc, Juliette, aguichons ce type-là ; sa binette me plaît, et, tu sais, s'il voulait... » une mimique expressive compléta les paroles de la jolie cascadeuse... ai-je dit qu'elle était jolie ?

Cependant, l'homme, lequel n'était autre que M... — chut ! j'allais le nommer — un de nos plus sympathiques... — chut ! j'allais dire sa profession ! — s'arrêtait de vant un marchand de volailles, et ne montrant toujours que son postérieur, faisait choix d'un superbe canard.

Pour peu que vous soyez doués de la plus infime dose de perspicacité l'acquisition de ce volatile sera pour vous un indice infallible pour connaître la profession habituelle de l'acquéreur.

« C'est un... ! » alliez-vous me dire. C'est entendu, vous avez deviné, mais, pour Dieu, gardez la trouvaille pour vous ! ...Et revenons à nos moutons, ou plutôt à nos... horizontales, lesquelles, tous au moins l'une d'elles, s'extasiaient toujours

devant l'académie et la prestance de l'amatour d'oiseaux palmés et couincouinants.

Lorsque, soudain, l'homme se retourna et les deux courtisanes, à la vue du système pileux qui couronne le bout de l'édifice nasal de l'individu — et si je dis édifice c'est que cet appareil olfactif n'est rien moins que mignard — ne jetèrent qu'un cri :

« Oh ! le vilain bonhomme ! Il a du poil au nez ! »

Et elles s'en furent, telles deux colombes qu'eût effarouchées un rhinocéros.

Elles courent encore. Courez, mignonnes ; courez mes belles ; soyez plus veinardes à l'avenir : les pifs chevelus ne sont pas nombreux !

— Jacques Cœur.

ERRATUM
 En cours de tirage, la dernière ligne de la première colonne de notre première page ayant sauté, la rétablir ainsi :

roumis en sont réduits à sibou-

Fiche de désolation
 S. Exc. avait effectivement daigné jeter du lest en faisant adroitement offrir par l'ingénuité de l'Anenir une réduction du cautionnement. « C'est de concessions en concessions que Louis XVI, etc. »

Nous avons heureusement éventé la mèche en nous écrivant : *Timeo danaos a ronger!* et en appelant la suspicion publique sur cette vieille proxénète espagnole de *Dona Ferrentés* qu'on retrouve dans tous les chevaux de bois de Jarnac.

C'est tout ou rien ; à prendre ou à laisser. Nous ne luttons pas pour notre bourse, mais pour notre dignité et celle du public.

Une presse à cautionnement c'est un chien de garde à qui l'on a sectionné les cordes vocales. Il mord là où il n'aurait fait qu'aboyer.

L'ont-ils dure, la comprendre ?

Club de Gymnastique
 Dans sa dernière réunion le Bureau de la Société en vue de propager l'étude de la gymnastique a décidé de supprimer la cotisation pour les membres actifs.

En conséquence tous les jeunes gens Français et protégés Français qui desirent faire partie du Club sont priés de se présenter au local de la Société, 12 rue Saint-Charles, tous les jours de répétition, savoir :

Les Lundi, Mercredi et Vendredi de huit à dix heures du soir.

HUNYADI JANOS
 La meilleure eau purgative naturelle

TUNIS-HOTEL
 12, rue d'Italie, 12
 Em. GIRAUD, propriétaire
 GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
 Service à la carte et à prix fixe
 Salons pour Familles
 Spécialité de Conservés de Gibiers et de Fruits
 MÉDAILLE OR ET ARGENT

Institut Dentaire
 Pierre LESCOT
 Chirurgien-Dentiste
 Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

HYGIÈNE DE LA BOUCHE
 Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons
 Dépôt : Pharmacie NEE

Le gérant : EM. LACROIX
 Imprimerie de la Petite Tunisie

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien
 spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n° 2.
 Traitement spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

DEMANDEZ PARTOUT L'Amer et le Fernet LICARI
 Récompenses à plusieurs Expositions
Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.
Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.
 Dr Ph. Bernard.

L'INDICATEUR TUNISIEN
 ÉDITION DE 1902
 Un fort volume relié, de plus de 1.200 p.
 En vente chez tous les libraires
 Envoi franco contre mandat-poste de 40 fr. 75 adressé à la Direction
 8, Rue d'Alger. — TUNIS

GRAND HOTEL MODERNE
 MAXÉVILLE
 TUNIS. - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS
 Maison de luxe et de premier ordre
 Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas ; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la Brasserie Maxéville.

Le plus puissant des médicaments connus à ce jour contre l'Anémie est les **Fer physiologique**.
 (Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement et ne constipe pas.)
 Préparateur : CH. MALACKOWSKI, Pharmacien
 4, rue d'Allemagne — TUNIS
 Laboratoire spécial des médicaments granules et rigoureusement titrés : Glycérphosphates, Kola, etc.

GRAND HOTEL DE FRANCE
 Place de la Kasbah
GAUSA
 Se recommande aux touristes et voyageurs pour son confort et sa bonne cuisine.

A vendre à St Germain un lot de terrain bien situé et bonne terre, comprenant d'arbres.
 Sad, au bureau du Journal.

PALUDINE
 élixir toni fébrifuge
 A BASE D'ETRACTUM ANIMALIS
 Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres raves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.
Doses : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose
 Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

Jeune Dame Française, ayant son brevet, donnerait des leçons chez elle ou à domicile.
 S'adresser au bureau du journal.

E. FAURE ET C^{ie}
 14, Rue d'Italie, TUNIS
 Spécialité de Chaussures en tous genres
 Rayon spécial pour enfants et fillettes
 ARTICLES TRÈS SOLIDES ET GRAND LUXE
BONNETERIE
 BAS ET CHAUSSETTES
 Maison de Confiance — Prix Fixe
 Demandez dans les Établissements
l'absinthe BERGER
 la plus répandue et la meilleure entre toutes.
 Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION FRÈRES, 15, rue de Besançon, Tunis.

AGENCE AGLOT
 1 bis, rue Es-Sadikia
SERVICE DES BAGAGES
 EXPEDITIONS
Camionnage et Transit
RAYMOND VALENSI
 Ingénieur-Architecte
 22, rue de Russie, 22
 Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.
 Plans, Projets, affaires à forfait
MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS
 Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881
 BUREAUX : 12, Rue de Hollande

OMEGA
 Montre de Précision
 OR, ARGENT, ACIER, NICKEL
 Paris 1889
 Hors concours Membre du Jury
 Genève 1896
 Médaille d'Or
 Bruxelles 1897
 GRAND PRIX
 Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes, Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'objets d'art "Bouillenger".
D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier
 4, Avenue de France — TUNIS



BRASSERIE DE LA LOIRE
 Tenue par B. MERTILLO
 TUNIS - Avenue de la Marine, 57 - TUNIS
 EN FACE LE CASINO
SALONS RÉSERVÉS - BILLARD
 Consommations de premier choix -- Liqueurs de marque
GLACES & SORBETS

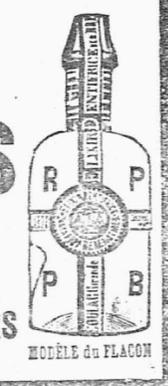
LE MONDE
 C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
 SIÈGE SOCIAL :
 Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
 (sous le contrôle de l'État)
VIE. — Assurances en cas de décès — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.
 Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.



Société des Sables de l'oued Miliane (DE KLÉDIA)
 La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer M.M. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, et... qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.
 S'adresser à son représentant à la Gare Française

GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE A LA LUNE
 MAISON FRANÇAISE
 PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES
 Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., etc. Confiserie fine
 TUNIS - 20, RUE D'ITALIE, 20 - TUNIS

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE DENTIFRICES
 des RR. PP.
BÉNÉDICTINS
 de SOULAC
 A. SEGUIN, BORDEAUX
 MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS
 Exposition Universelle Paris 1900
 MODÈLE du FLACON



Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVIGE, place du Tribunal, Tunis

Bock ORBEC

La délicieuse
Boisson gazeuse
aux parfums
de bananes

Maison RIGOLET
MARSEILLE

BANQUE DE TUNISIE
SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital 8.000.000
Siège Social à TUNIS
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ
Encasements et Recouvrements — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes — Dépôt à vue et à échéances fixes — Garantie de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens — Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays.
Souscriptions - Emissions

Droguerie-Herboristerie
PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISON
8, rue d'Allemagne, 8
TUNIS
Assortiment complet pour les Ménagères

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France
La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de commerce sur l'Algérie, la France et l'Etranger.
Elle délivre des Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays; se charge des ordres de bourse et de l'encaissement de tous coupons.
La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en dépôt Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an.
Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0; à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels).
Ces bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital: 30 millions
Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte

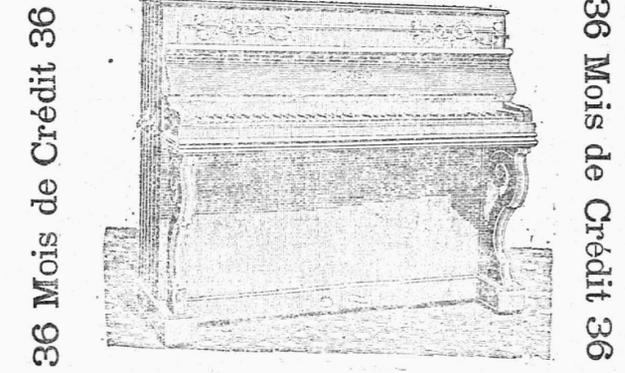
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe: à vue, 2 1/2 % - 6 mois, 2 1/2 - un an, 3.
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie: TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DEPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 1/2 % - jusqu'à 18 mois 2 1/2 % - de 18 mois à 2 ans 2 1/2 % - au delà ans 3 1/2 %
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

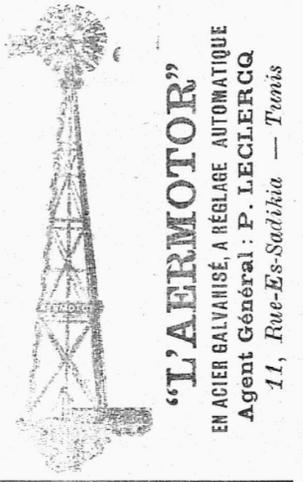
MAISON DESPÉROUX
FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis, carrière du Djebel-Carrouba)
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre PLÂTRE
« Pierre à bâtir et Pierre de taille »
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE
Briques plates et creuses. Pavés et dalles
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DETAIL: Avenue de Carthage

Musique, Pianos, Harmoniums et Instruments divers
M. DURAZZANO
Tunis - 8, Rue Amilcar, 8 - Tunis



36 Mois de Crédit 36
Vente, Location, Echange
Accords et Réparations
SEUL DEPOSITAIRE DES PIANOS BOISSELOT
Dépôt des Editions G. Ricordi & C^{ie}



"L'ERMOTOR"
EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général: P. LECLERQ
11, Rue-Es-Sadikia - Tunis

Pasteurisation des vins
APPAREIL BOURDIL
de Narbonne
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille
et briquettes
A. MILITTE
Magasins: rue du Maroc, ancien Fondouk au Carbon.
TUNIS

VILLE DE BIZERTE
KURSAAL - THÉÂTRE
A PROXIMITÉ DE LA GARE ET DU PORT
Restaurant de jour et de nuit — Service à la carte
REPRESENTATION TOUS LES SOIRS A 8 HEURES 1/2 — ETABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
Prix Modérés

Demandez partout
LE KINA-BELLOT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
BRUN-BUISSON, successeur
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ & C^{ie} et du Champagne MONTEBELLO

Maison Paonessa, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitiennes, Verras de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ÉCURIE CHANTILLY
Tunis - Rue de Norvège - Tunis
Blanc et Mifsud
Pension de Chevaux et de Voitures
ACHAT ET VENTE DE CHEVAUX ET VOITURES
Location de Chevaux, Charrettes anglaises, etc.
Dressage de Chevaux
S'adresser à l'Ecurie Chantilly, rue de Norvège

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNET
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien

VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excès, inflammations de la bouche.
Eaux minérales purgatives, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

Hôtel-Restaurant des Négociants
9, rue Amilcar - TUNIS
PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

A la Ville de Sfax
11 bis, rue d'Allemagne - TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE
Colis-postaux reudus à domicile
Tunisie..... 10 kil. 15 50
5 — 8 10
France..... 10 — 16 95
5 — 8 70
Allemagne, Belgique et Suisse 5 kil. 9 40
Italie, Hollande 5 — 8 90
Autriche..... 5 — 9 90
Angleterre..... 5 — 10 70
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin

Maison BELAISCH et GOZLAN
MATERIAUX de CONSTRUCTION
Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR
pour la fabrication du meilleur plâtre du pays
Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA
pour fabrication marseillaise de briques de 1^{re} qualité
Usine à BOU-KAFFRA
pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique
CIMENT, TUILES, CARREAUX, BOIS, ETC.
Adresser les commandes, 14, rue de Rome - TUNIS
ou au siège social à Bab-el-Khadra

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabriques françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES
D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE Très peu gazeuse
SOURCE PASTEUR Gazeuse
Dépôts à Tunis:
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers
et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

MAISON MODÈLE
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie
DÉPÔT DES USINES
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de retoulement et d'aspiration pour liquides, gag. arrosage.
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte
Transport des passagers et des marchandises
Prix des passages pour Bône: 1^{re} classe: 48 fr. (nourrit. et droits de canal compris); Pont: 13 fr. 50 sans nour.; droits du canal compris
Pour fret, passages et renseignements s'adresse à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dédouanes et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. 15 du matin.
— DE PALERME, tous les jeudis, 7 heures du matin.
— DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 43 m.
— DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
— A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 2 h. s.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à 3 h. s.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.
— DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. s.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à 1 h. s.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 9 heures du soir.
— DE MARSEILLE POUR BIZERTE et TUNIS, tous les samedis, à 6 h. du s.
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉDRUPÉ

TERMINUS-BUFFET-HOTEL
GARE FRANÇAISE
la meilleure situation de Tunis
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS
M. LOUIS FOUBERT
Courtier maritime et Commercial
TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia, 14 - TUNIS
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
Service spécial de Déménagements
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DEPÔTS

P. DANA
9, Rue Es-Sadikia, 9 - Tunis
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
ET VIE-VERSA
Par colis ordinaire 0, 50
par petits Colis 0, 25
Expéditions par grande et petite Vitesse
Embarquements - Débarquements
Opérations de douane